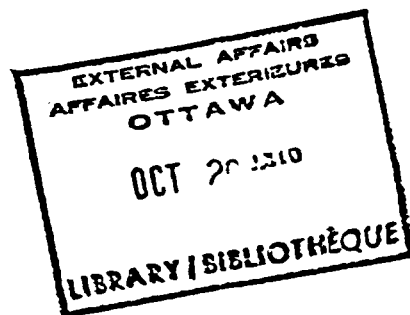


CANADA

COMMUNIQUE

N^o 102

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 27 SEPTEMBRE 1976



COMMUNIQUÉ CONJOINT

CRÉATION D'UN COMITÉ ÉCONOMIQUE MIXTE
CANADO-ISRAËLIEN

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Les gouvernements du Canada et d'Israël ont décidé de créer un comité qui prendra le nom de "Comité mixte canado-israélien pour le développement du commerce et de la coopération économique".

Le protocole d'entente prévoyant la création du comité a été signé le 27 septembre par l'honorable Donald Jamieson, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour le gouvernement du Canada et par Son Excellence M. Yigal Allon, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères pour le gouvernement d'Israël.

Le comité sera formé de fonctionnaires supérieurs et, sur accord, pourra être dirigé par des ministres. Les réunions auront normalement lieu une fois par année, alternativement au Canada et en Israël.

Le comité explorera les possibilités d'accroître les échanges commerciaux et la coopération industrielle entre le Canada et Israël. Il s'occupera de promouvoir l'échange de technologie, y compris les fruits de la recherche et du développement industriels. Le Canada et Israël étant tous deux spécialisés dans certaines industries de pointe, on s'attend à ce qu'il y ait un échange de renseignements mutuellement avantageux.

Puisque le mandat du comité comprend l'encouragement aux investissements, différentes propositions seront étudiées, y compris le lancement éventuel d'entreprises ou de sociétés mixtes.

Les deux ministres ont exprimé leur satisfaction à la suite de la conclusion de cet accord et se sont dits assurés que les activités du comité procureront d'importants avantages aux deux parties. Les ministres ont aussi discuté de la poursuite de politiques commerciales plus libérales et ont réaffirmé sans équivoque leur opposition au boycottage économique et à la discrimination fondée sur le racisme, l'origine nationale ou la religion.